

Les Amis du Lac de Grand – Lieu et de ses marais

Association loi 1901



Sommaire

Le but de l'association « Les Amis du Lac »	page 1
Le Lac de Grand lieu : « La naissance d'un lac de plaine »	page 2
Le Lac de Grand lieu : « La gestion des niveaux par l'homme »	page 5
Le Lac de Grand lieu : « Les aménagements du lac »	page 6
Le Lac de Grand lieu : « L'entretien du lac par l'homme »	page 10
Le patrimoine ethnologique : La chasse	page 11
Le patrimoine ethnologique : La pêche	page 13
Le patrimoine ethnologique : L'agriculture	page 15
Le patrimoine ethnologique : Les macres et autres coutumes	page 17
Le patrimoine ethnologique : La légende de l'arbre vert et son avion	page 18
Le patrimoine ethnologique : Les oiseaux migrateurs de passage	page 20
Le patrimoine ethnologique : La loutre et le ragondin	page 21
Le patrimoine ethnologique : La yole et les douves	page 22
Le patrimoine ethnologique : Les témoins du passé	page 23

Le but de notre association est de présenter l'ethnologie, la vie du lac de Grand lieu et de ses marais, la faune, la flore, l'hydraulique et la protection du site.

« Amis du Lac »

Nous recueillons les témoignages d'anciens qui ont vécus des richesses du lac et de ses marais avant la guerre.

Il nous est agréable de rendre compte de leur vie passée où l'homme et la nature faisaient encore bon ménage.

Ainsi la connaissance du terrain nous permet aujourd'hui d'affirmer que la protection du Lac passe par l'entretien des douves et des fossés « vieux fonds vieux bords », le fauchage des marais et de leur pâturage, le bûcheronnage, la gestion de la faune sauvage, c'est-à-dire par le maintien des activités humaines pratiquées depuis des générations, avec une gestion hydraulique cohérente été/hiver avec la capacité d'autoépuration du site en accord avec la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et le bon sens.



Le Martin pêcheur de grand Lieu vous accueille dans ses couleurs de septembre

LE LAC DE GRAND LIEU

Vérités et Réalités

D'hier et d'aujourd'hui

Le lac de grand lieu est situé sous l'estuaire de la Loire à 15 Km au sud de Nantes. Il est le plus vieux et le plus grand lac de plaine français en hiver

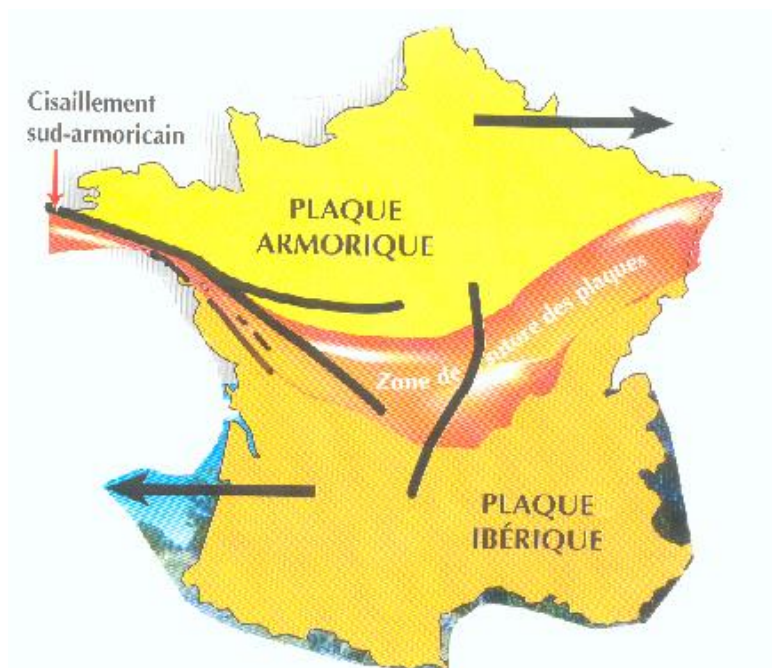
Comment grand lieu est il né ?

1. Un lac de plaine ne peut exister qu'à la suite d'un ou plusieurs mouvements du sol qui créent une cuvette.

Vers 400 MA (millions d'années) :

- Les plaques Ibérique et Armorique se heurtent. Le massif Armoricain se met en place. Au cours de cette collision, les plaques ont donc coulissé selon deux directions :
- le compartiment nord vers l'Est
 - le compartiment sud vers l'Ouest

On parle alors de cisaillement Sud Armoricain qui fut à l'origine de mouvements verticaux formant des sortes de marches dirigées actuellement vers l'océan. Les effondrements successifs ont donc formé la fosse de Grand Lieu.



Le plus connu de cet événement géologique : le sillon de Bretagne

Les failles sont donc sur une ligne de 140 Km passant par la Brière, l'estuaire de la Loire et jusqu'à Chantonnay en Vendée.

A cette époque notre région est sous un climat tropical (15–20° de latitude nord) et donc la fosse de GRAND LIEU est un vaste marécage.

Vers 50 MA ⇒ les rivages sont forts différents :

Un fleuve en provenance de Poitiers converge vers cette fosse de Grand Lieu. Ce fleuve, c'est YPRESIS, ancêtre de la Loire né au cœur du massif central. Ce fleuve aurait coulé pendant 25 MA vers Grand Lieu, celui-ci faisant alors parti d'un vaste delta lagunaire qui débutait à Montaigu en Vendée.

C'est à cette époque que datent les sables rouges qui forment encore aujourd'hui une partie du bassin versant du lac.

Vers 15 MA

Grand Lieu n'existe plus, il est sous la mer des faluns où la température de l'eau est à 20°C. Les courants marins forts déposent à l'Est de la fosse de Grand-Lieu des sables et graviers. On a d'ailleurs retrouvé dans ce sable une bombe de la dernière guerre de 250 Kg le 16 octobre 1996 sur le fond du lac sous 80 cm d'eau à 500 mètres au large de la pointe du Grand Bonhomme. Cette bombe a été retrouvée partiellement ensablée, ce qui est stupéfiant pour un lac dit envasé !



Vers 10 MA

De nouveau, des mouvements tectoniques surviennent dans la région. Grand Lieu est alors privé de son bassin versant par la surrection des collines vendéennes.

La région est alors stabilisée et le lac est alors tourné vers ce qui deviendra la Loire.

Vers 5000 ans

La fosse de Grand-Lieu se comble de matière organique du fait de la prolifération végétale. Par l'accumulation de celle-ci dans la zone Ouest de Grand-Lieu, et du fait des niveaux d'eau importants l'hiver, *de la tourbe se forme*.

La tourbe est donc aujourd'hui, une roche fossile qui a servi de combustible pour se chauffer l'hiver jusque dans les années 1950. La tourbe a donc été exploitée surtout sur les marais de ST Lumine de Coutais. On retrouve les traces de ce tourbage dans les étangs des marais exploités sur St Lumine de Coutais

2. Pour faire un lac, il faut donc une cuvette mais aussi un apport en eau suffisant.

En période aride, un lac peut devenir une steppe bordée de collines et à l'inverse si le niveau marin monte, toute la cuvette peut se transformer en un golfe. C'est le cas du Golfe du Morbihan.

Or, actuellement les collines de Grand Lieu ne dépassent pas 50 m, les marais sont à la cote 1m NGF et la surface des vases du lac est à 40 cm au dessus du niveau de la mer. C'est à dire encore aujourd'hui sous le niveau des hautes mers (voir graphique des cotes page 11). C'est pourquoi notre lac a disparu à 5 reprises sous les flots des transgressions marines au cours de son histoire géologique.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE GRAND LIEU Ceintures de végétation et niveaux d'eau

* Ceinturé par 7 communes le lac a de nombreuses particularités.



Une superficie qui varie au cours des saisons

Les différences entre hiver et été : 1 000 ha d'eau libre l'été avec 2 350 ha en roselière et levis. Ce que les riverains appellent les " fonds " est en fait une partie marécageuse située entre l'eau libre du lac et les marais exploités. Les fonds peuvent s'assécher selon la sécheresse de l'été.

- **En été 3 350 ha** à l'intérieur de la douve de ceinture du lac qui appartenaient autrefois à la famille de Juigné. Le reste des marais qui sont actuellement exploités et le reste des fonds, soit en tout (3150 ha) étaient propriété de la noblesse locale de ST Philbert de grand lieu principalement.
- **En hiver** le lac change totalement d'aspect. Il a depuis les années 1960 une superficie de 5250 ha à la cote 2.35m Buzay (hauteur du vannage de Bouaye) (90% cadastrée sur ST Philbert) recouvrant donc la roselière et les marais exploités. Par contre à la cote 4 m Buzay le Lac fait 8 750 ha avec les 2 250 ha de la vallée de l'Acheneau qui redevient partie intégrante du Lac. En hiver également les levis peuvent flotter et se déplacer sur le lac au gré du vent.

$$\text{BUZAY} = \text{NGF} + 45 \text{ cm}$$

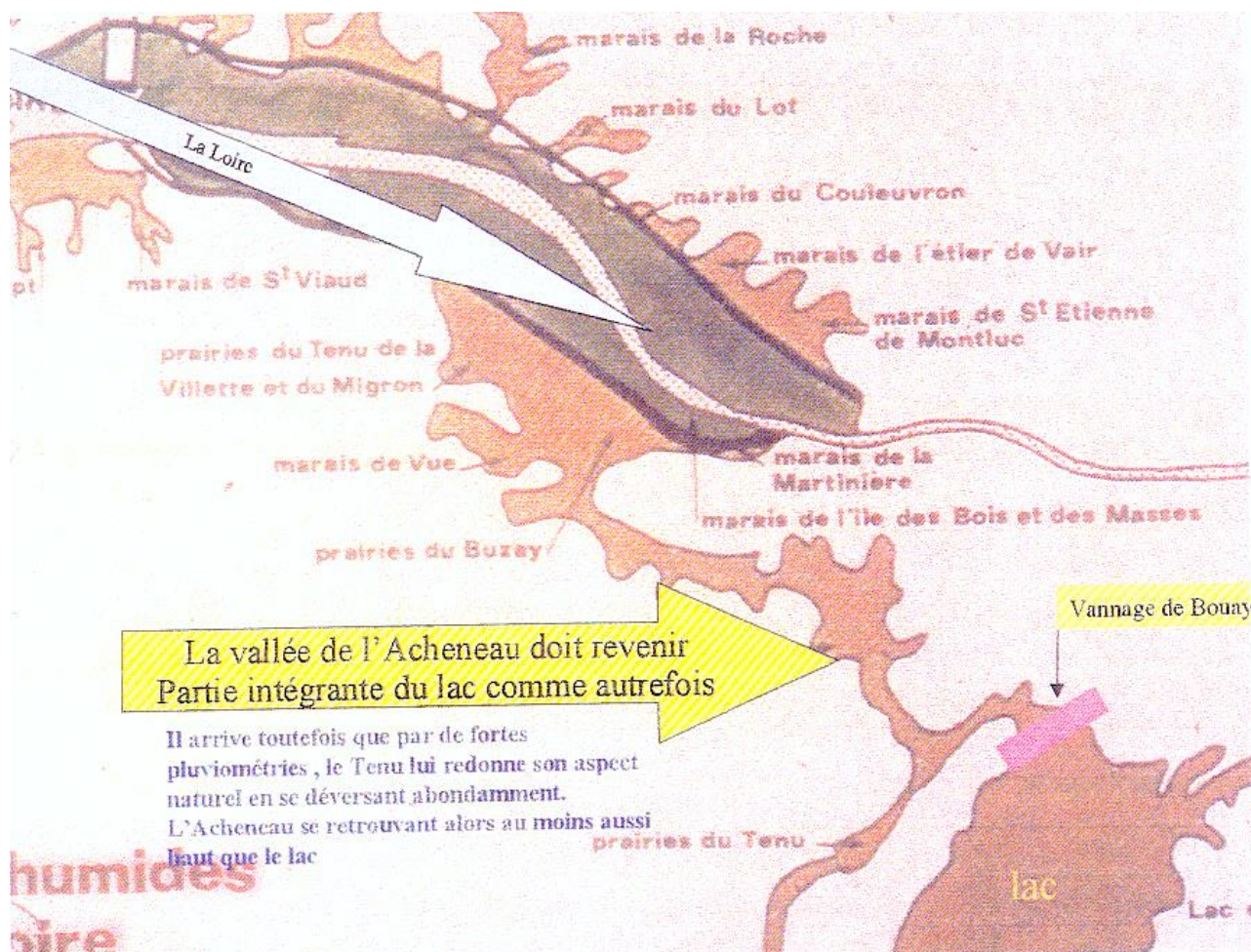
La gestion des niveaux d'eau par l'homme

Le lac reçoit les eaux de ruissellement de 70 000 ha de bassins versants et son niveau d'été et d'hiver est imposé par l'homme grâce à plusieurs vannages depuis 1712.

Le niveau moyen normal et naturel d'été de 1,6m s'élève jusqu'à 3m en moyenne l'hiver (cote buzay).

Cependant en année très sèche, le lac peut redescendre malgré les interventions de l'homme jusqu'à 1,12 m et remonter à 4,55 m cote Buzay par année de pluviométrie hivernale exceptionnelle.

Il est arrivé toutefois que le 7 juillet 1977, le lac soit monté à 3.80m Buzay suite à un violent orage.



La vallée de l'Acheneau doit revenir
Partie intégrante du lac comme autrefois

Il arrive toutefois que par de fortes pluviométries, le Tenu lui redonne son aspect naturel en se déversant abondamment. L'Acheneau se retrouvant alors au moins aussi haut que le lac

A la cote 3 ml, (cote moyenne d'hiver) la vallée de l'Acheneau, grâce à la nature contre la volonté de certaines personnes et de l'administration respecte naturellement la loi sur l'eau en retrouvant ses 2 000 ha de zone humide inondés (page 91 du livre vert 1998)

Les raisons des vannages et écluses : ce n'est pas une rumeur !

C'est en 1712 qu'a été fondée la société du canal de Buzay, à la demande des propriétaires qui n'avaient pas pu exploiter leur marais depuis cinq ans et qui se plaignaient aussi de l'odeur nauséabonde provenant de l'eau croupissante, des moustiques et du paludisme.

La société avait alors pour but de favoriser l'écoulement des eaux de printemps et pour ce faire de créer un canal entre Messan et Buzay avec des écluses. Ils ont donc fait sauter une butte de terre qui freinait l'écoulement naturel du lac dès le printemps.

Les travaux furent achevés en 1772.

Les nouveaux moyens de locomotion apparaissent (charrette, chevaux, etc). Une **chaussée digue** devient alors nécessaire. Celle-ci d'une longueur de 1.5 Km est alors construite en 1840 sur ordonnance de Napoléon à une hauteur de 3.60 à 3.70m Buzay. Elle permet de relier Bouaye à ST Mars de Coutais pour faciliter les échanges commerciaux avec Nantes et le déplacement des riverains.

En contre-partie , pour l'écoulement de l'eau et pour l'accès de la batellerie commerciale à travers le lac, un canal de navigation dit "**canal de l'étier**" est creusé dans la partie nord du lac avec un pont de franchissement sur la dite chaussée-digue.

Les différents objectifs de l'époque furent atteints et cela a fonctionné parfaitement jusque dans les années 1950 :

- disparition du paludisme
- exploitation extensive des marais l'été par fauchage et pâturage
- et la vallée de l'Acheneau faisait toujours partie intégrante du lac de grand lieu (Port ST Père et Saint léger faisait alors parti du lac de grand lieu)

Parallèlement dans les années 1950, 2 activités se développent :

- l'industrialisation,
- le développement du maraîchage : la culture intensive et l'urbanisation deviennent grandes consommatrices d'eau douce.

Il devient nécessaire d'en réguler l'utilisation notamment lors des fortes variations saisonnières des niveaux d'eau.

Un **vannage** a alors été construit à la cote 2.38m Buzay sur le canal de l'étier au niveau du pont de franchissement, au ras de la chaussée digue. Dans le même temps, on a fait disparaître les seuils rocheux de Messan et de Pilon.

Ainsi l'hydraulique naturel du lac a été considérablement modifié. Grand lieu fut ainsi amputé de sa "queue" et la vallée de l'Acheneau ne fait alors plus partie intégrante du lac. Mais celle-ci peut le redevenir par année de forte pluviométrie quand le niveau d'eau dépasse 3.70m Buzay

(voir page 149 du livre vert "vérités et réalités " 1999)



Photo : vannage de Bouaye

Ainsi, l'union des syndicats des prés –marais de sud Loire fut créée. D'importants travaux d'aménagements furent réalisés :

- le rabaissement du seuil rocheux qui régulait le niveau naturel du lac l'été
- le recalibrage de la vallée de l'Acheneau
- l'installation d'un vannage entre Grand- Lieu et la rivière " le tenu "
- la réalisation d'une station de pompage et de relevage entre St Même le Tenu et Machecoul

Le procédé consiste à prendre de l'eau hivernale de la Loire jusqu'à la mi-juillet (grâce à la fonte des neiges qui alimente la Loire) à marée basse et, à la propulser par le canal de la Martinière puis l'Acheneau par gravité jusqu'à St Même où les pompes électriques de la station de pompage la hissent de 3 m pour alimenter le maraîchage de Machecoul et les nappes phréatiques de cette région.

(voir : " le canal de la Martinière édition de mémoire de Loïc Abed p 55 sous la houlette du maire de Machecoul de l'époque « **Jean de Grandmaison** ».

Or la salinité ne doit pas dépasser 1 g/L pour les cultures, ce qui s'avère être un problème pour les gestionnaires de l'hydraulique.

Grâce à l'arrêté ministériel du 28 mars 1996 qui autorise des niveaux d'été élevés, les vannes de Bouaye permettent à l'eau douce du lac de baisser la salinité de l'eau de Loire piégée dans l'Acheneau avant d'être renvoyée sur Machecoul.

Déjà en 1965, un arrêté préfectoral a posé un problème pour l'environnement :

- le niveau du lac devait descendre à 1.85 m l'hiver au lieu des 3 m naturels

Ce qui avait permis à l'époque de répondre aux besoins la culture intensive autour du lac et principalement au bord de l'Acheneau, et d'urbaniser excessivement les zones humides sur Grand Lieu

Par ces différents aménagements, le lac est donc coupé de la vallée de l'Acheneau et celle -ci devient un réservoir tampon entre la Loire (par le canal de la Martinière) et les marais de Machecoul.

Mais quoi qu'il en soit, quand la Loire est en crue, elle est plus haute que le lac. On ne peut pas le vidanger par les vannages.

Ainsi celui-ci reprend ses allures naturelles et ses droits sur les zones urbanisées récemment.

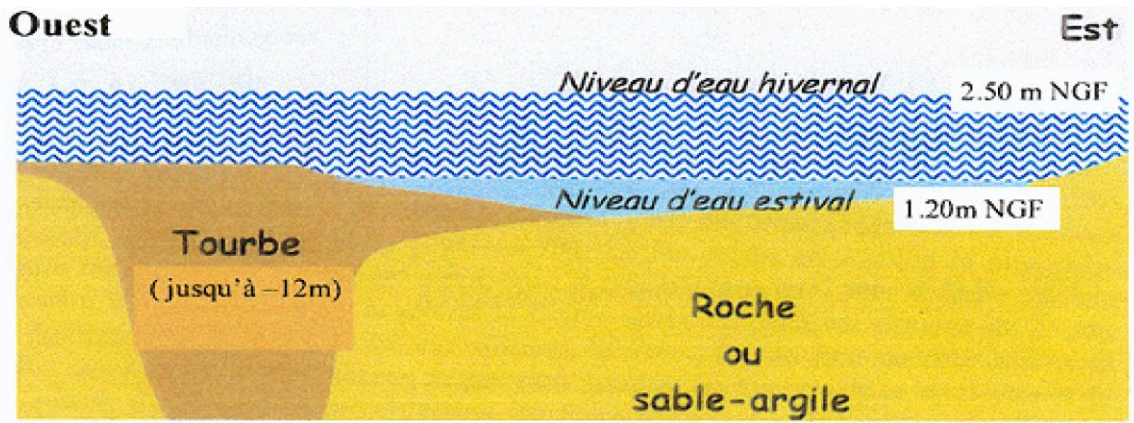
De nombreuses inondations surviennent qui illustrent un dicton bien connu :

" là où l'eau est passée, elle repassera"!

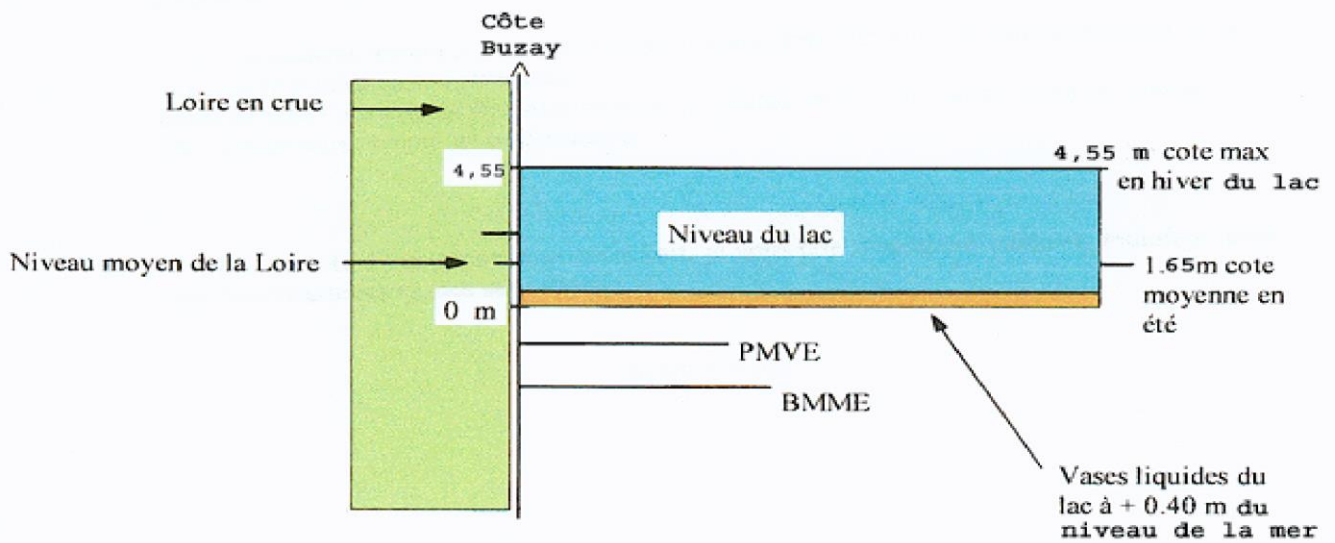
Station de pompage de Machecoul sur la rivière « Le Tenu »



Elle fait remonter l'eau de la rivière l'Acheneau vers le maraichage du secteur de Machecoul, via le Tenu l'été, ce qui permet à ces deux cours d'eau d'être les seuls de France à couler dans les 2 sens suivant les besoins **humains** ou naturels.



Coupe Géologique OUEST/EST allant de la Berderie au bois de l'Arsangle

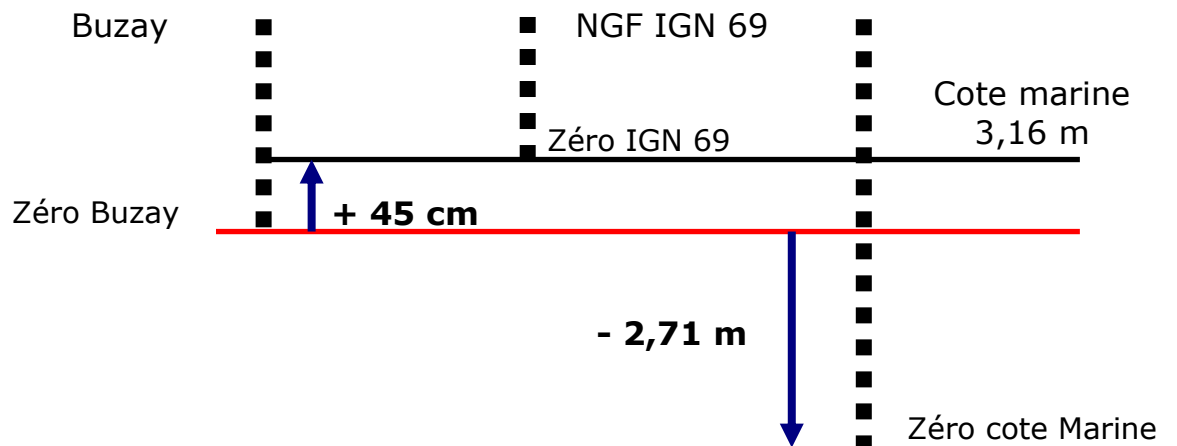


PMVE : pleine mer de vive eau (grande marée) ; BMME (basse mer de morte eau , faible marée)

Echelle en cote Buzay (au niveau du vannage de Bouaye)

Rappel : cote Buzay = NGF + 45cm

Les systèmes altimétriques



L'entretien du lac par l'homme



Aujourd'hui, les quelques pêcheurs professionnels restant sont dispensés de l'entretien du Lac qui leur était autrefois obligatoire par leur bail de pêche avec le Marquis de Juigné. Ils brûlaient les levis, coupaient les roseaux, entretenaient les douves d'accès au Lac, faucardaient, bucheronnaient dans les roselières, etc, ce qui faisaient d'eux les agriculteurs du Lac. Depuis l'acquisition Guerlain, aucun entretien, laissant le Lac devenir une immense friche, ou seules les zones de pêche sont éventuellement faucardées.

(voir témoignages dans les 7 livres verts, et feuille d'attachement de journées de travail dans le livre vert 2000 à 2002).

A la décharge des pêcheurs :

- ils sont 7 et non plus 120.
- ils ont changé de méthode de pêche.
- ils doivent réaliser un rendement pour subsister ce qui est incompatible avec la nécessité d'entretien du lac faute de temps.

Par contre les marais privés sont toujours entretenus de manière écologique, car ils ont encore un intérêt économique, faunistique et floristique



Transport des fagots et des bûches en plate avec propulsion de la plate par une perche en châtaigner

LE PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE DE GRAND LIEU

1. LA CHASSE

Terre de tradition, Grand Lieu regroupe un grand nombre de chasseurs.

La chasse traditionnelle est une chasse à l'affût, à la "botte" (le long des douves en marchant) et non pas la chasse de type Guerlain qui était une chasse intensive aux canards d'élevage.

C'est une chasse aux gibiers d'eau, aux canards sédentaires (canards colverts) et migrateurs (sarcelle d'hiver et d'été, canard chipeau, canard souchet, canard siffleur, canard pilet, le milouin, le morillon, l'oie cendrée, le foulque macroule ...).

On utilise des formes en bois ou en plastique coloré (faux canards) et des canes d'appel "des appelants" (vrais canards) disposées sur l'eau.

Dissimulé dans sa hutte de roseaux ou dans une "talle de saule" avec de la "bourraille ou bourrée" (herbes de litière qui poussent dans le marais), le chasseur met à profit les mouvements journaliers des oiseaux : on parle d'ailleurs de "**chasse à la passée ou à la volée**".

Ils chassent l'hiver sur les marais inondés plutôt dans les huttes, les tonnes avec les formes et l'été le long des douves et aux plans d'eau, principalement à la volée.

➤ **Les heures de passée : 2 h avant le lever du soleil et 2 h après le coucher du soleil.**

Le prêtre Cornilleau raconte que son père avait fait dans les années 1920, 74 morêtons (nom local donné aux migrateurs) en une nuit ! (Témoignage dans le livre vert 1999 p 47)



Une hutte de chasse (ou cache)

L'art de se dissimuler. Savoir ne pas être vu, pour tenter de surprendre l'oiseau convoité et défier sa méfiance.

Association « Les Amis du Lac de Grand-Lieu et de ses Marais »
la copie de tout ou partie de ce document est interdite



Des formes d'oiseaux



Tonne de chasse

(gros tonneau de 600 litres fixé au milieu d'un radeau de 3 m de côté)

POURQUOI CES HEURES DE CHASSE ? (les heures de passée)

L'été, les canards se reposent au centre du lac dans la journée et s'alimentent (gagnage) la nuit dans les plans d'eau et douves du marais.

L'hiver, au repos sur le lac, ils sortent s'alimenter sur les marais inondés et cela même dans la journée. Cependant, ils peuvent aller sur les marais bretons pour s'alimenter si le niveau d'eau est trop important sur les marais de Grand Lieu.

Association « Les Amis du Lac de Grand-Lieu et de ses Marais »
la copie de tout ou partie de ce document est interdite

2. LA PECHE

Actuellement, il y a 7 pêcheurs professionnels sur la réserve.

Pour de nombreux riverains, la pêche amateur est également une activité très importante.

- Les bateaux des pêcheurs : la plate (embarcation de chêne, à l'avant pointu et l'arrière relevé en voûte souvent recouverte de goudron)
- Les techniques de pêche :
 - Pour le brochet ou le sandre, les pêcheurs placent dans des endroits peu profonds, des louves sorte de casier cylindrique grillagé qui aujourd'hui présente deux entrées coniques.
 - On pourrait citer la pêche aux verveux ou à la senne, deux procédés appréciés des pêcheurs professionnels.



L'écrevisse courante présente dans depuis plusieurs dizaines d'années.



L'écrevisse de Louziane a envahie le lac à partir des années 2 000

La prolifération de l'écrevisse de Louisiane est très inquiétante. En 2007, on a évalué sa population sur le lac en **été**, à 2 tonnes par hectare.

Aujourd'hui, en 2009, leur nombre a diminué de moitié et la végétation aussi (**la jussie et les nénuphars**).

- **Que doit-on en penser ?**

Puisqu'elles dévorent la végétation qui envahissait le Lac et participent à l'entretien du Lac et de ses canaux qui a été abandonné depuis 50 ans.

- L'anguille qui reste la principale espèce capturée sur Grand Lieu, se pêche à la bosselle pour les pêcheurs amateurs. Les pêcheurs professionnels ont abandonnés les bosselles au profit des verveux. (procédé très performant)
- Les bosselles sont des grandes nasses autrefois en osier et aujourd'hui en grillage fin monté sur une armature de branches, le tout est généralement goudronné. Elles sont posées sur le fond du lac à l'extrémité d'un barrage fixe (posé depuis une berge vers le large) qui guide le poisson. Ce barrage est appelé " ramée ".



Une bosselle

3. L'AGRICULTURE EXTENSIVE



En été

En hiver

(Les Marais des Jamonières,
A. Huchet ancien exploitant de marais)



L'agriculture sur le lac de Grand lieu est une agriculture naturelle.

Elle est pratiquée, principalement sur les marais des communes riveraines du lac ainsi que sur toute la vallée de l'Acheneau.

En effet, cette agriculture concilie de façon exemplaire l'économie et l'écologie.

Elle associe en utilisant des énergies renouvelables le soleil, la pluie et le vent. Elle préserve les ressources de la terre et entretient un milieu naturel de faune et de flore exceptionnelle. Elle fournit enfin à l'homme un revenu économique.

Les agriculteurs, véritables gestionnaires de ce fragile écosystème, mettent en œuvre un développement économique durable et équilibré qu'ils ont toujours su entretenir depuis des centaines d'années.

L'utilisation des marais remonte à très longtemps.

Un témoin, le général Kléber lors de son passage à Saint Lumine le 12 septembre 1793 disait :

" Nous entrâmes dans une vaste plaine de Saint Lumine, aucun buisson, aucune haie, aucun fossé n'interrompaient l'œil sur cette prairie immense foulée par de nombreux troupeaux. Des milliers de meules de foin semblaient être autant de monuments qui annonçaient aux voyageurs la richesse et fécondité de cette contrée."

Aujourd'hui, on ne voit plus de meule de pâtre (mulons) mais des bottes de pâtre et la fauche se fait à partir de fin juin dans les marais les plus hauts.

La photo représente le marais à son niveau le plus bas **l'été**.



Cette photo représente le même marais à son niveau normal **d'hiver**.



Un autre marais avec sa photo en **hiver** et **l'été**



4. ALLER AUX MACRES ET AUTRES COUTUMES RIVERAINES

Autrefois le lac était un but de promenade en bateau. Solitaire, par couple ou en groupe, les riverains aimaient s'y promener." Voir témoignage 37 et 38 du livre vert 1999 et page 49 du 1997".

Les belles journées des familles entières riveraines de Grand Lieu se retrouvaient au cœur du lac pour y passer quelques heures récréatives.

Même l'hiver, quand Grand Lieu est gelé, les gens se promenaient et se promènent encore sur la glace, y occasionnant des jeux de glissade (photo page 39 et 41 du livre vert 1999). La pure tradition était d'aller à la pêche aux macres au 15 août par familles entières. Pique niquer à la pointe du Grand Bonhomme et s'y baigner (voir témoignages, livres verts 1996).

Jusqu'à l'arrivée de Guerlain dans les années 1960, le lac reste accessible. Mais celui-ci fait boucher les douves qui accèdent au lac par son salarié pour empêcher les riverains d'y pénétrer.

L'accès au lac par les rivières reste, permettant la continuité de la pêche aux macres jusqu'à l'instauration de la réserve naturelle où tout accès y est devenu interdit.



Pêche aux macres
à Grand-Lieu
en 1964

Pêche aux macres
à Grand-Lieu
en 2001



5 . L'ARBRE VERT TANT OUBLIE ET POURTANT SI MAJESTUEUX ET EXCEPTIONNEL

Cet arbre, appelé vert par les riverains est un « Cyprès chauve », situé dans la roselière du lac de Grand Lieu, regroupant les 3 500 hectares de la partie centrale du Lac.



La légende dit qu'autrefois se trouvait à cet endroit le cimetière d'Herbage.

Cet arbre témoigne de la légende extraite de la "Vie des Saints Nantais (1890)" qui dit qu'autrefois se trouvait à cet endroit le cimetière d'herbage.

Herbage serait une ville qui fut engloutie dans les eaux dans les années 550, ceci en répression du désordre qui y régnait.

- Combien de riverains cet arbre vert de 5m 80 de circonférence a-t-il vu travailler (de toute sa hauteur) à l'entretien des marais du Lac ?
- Ceci sans dérangement et dans le respect naturel de l'environnement ?

Ce cimetière est devenu officiel en 1943 lors des bombardements de Nantes.

Un avion allemand abattu, disparut dans la tourbe à quelques dizaines de mètres de ce Cyprés chauve.

- voir p 89 et 95 de notre livre vert « Le Lac de Grand Lieu, ses vérités et ses réalités 1996
- voir aussi notre livre vert « Le Lac de Grand Lieu, ses vérités et ses réalités 2006 à 2010

Le pilote, un lieutenant de 20 ans de la Luftwaffe, pilotait un chasseur Focke Wulf type 190 A.



6. QUELQUES MIGRATEURS DE PASSAGE A GRAND LIEU

Les oiseaux les plus courants à Grand-Lieu - parmi les anatidés, on va trouver bien sûr les cols-verts toute l'année et de nombreux migrateurs comme les canards siffleurs, chipeau, souchet, pilet, les fuligules milouin et morillon, les sarcelles d'hiver et d'été, les oies sauvages etc...

On trouve aussi de nombreuses espèces de hérons. Le héron cendré est celui présent en plus grand nombre.

De nombreuses autres espèces inconnues il y a 40 ans à Grand-Lieu colonisent aujourd'hui le site, pour beaucoup ces espèces sont en surpopulation ce qui ne manquera pas d'amener de gros problèmes à la faune traditionnelle de Grand-Lieu. On a déjà eu des crises de botulisme à Grand-Lieu dont la première explication scientifique reste la surpopulation.



Canard souchet

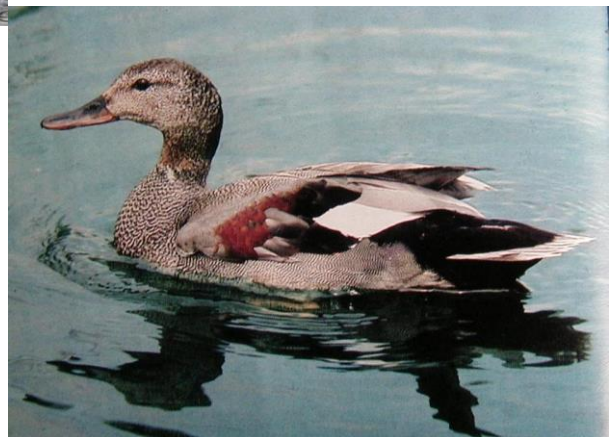


Canard milouin



Couple de Canard siffleur

Canard chipeau



7. La loutre et le ragondin à Grand Lieu

La loutre



Le ragondin

Un radeau de carottes empoisonnées
à la bromadiolone



La Loutre est un animal nocturne et farouche qui vit dans la zone humide et dont les grands ennemis sont la bromadiolone et les voitures. Depuis le temps que nous nous plaignions de ce procédé, nous ne pouvons que nous réjouir de voir l'interdiction de la bromadiolone suite à tous les accidents graves déjà connus au profit d'une gestion naturelle avec valorisation des peaux de ragondins et rats musqués pour la fourrure.

8. La yole et les douves à Grand Lieu



La yole des cousins Garreau, qui se sont noyés dans le Lac en 1949 (voir page 234 du livre vert 2000/2001/2002). Cette yole a été achetée après le drame par un riverain du Lac habitant à St Philbert de Grand Lieu. Elle est aujourd'hui en attente de restauration.



Passage de servitude plus que centenaire entre 2 marais, sur une douve asséchée en fin d'été et recouvert jusqu'à plus d'un mètre d'eau en hiver normal

Les Témoins du passé

Nous remercions tous ceux qui nous ont ouvert leur porte pour contribuer à cette action ethno-naturaliste dont nous sommes assez fiers !

Nous publions depuis 20 ans nos livres verts « Les Vérités et les Réalités du Lac de Grand-Lieu » basés sur la vie des riverains.

Rendez-vous dans de nombreuses bibliothèques : Bouaye, Saint Philbert de Grand-Lieu, Saint Lumine de Coutais, Médiathèque de Nantes ... etc, et maintenant sur notre site internet : <http://les-amis-du-lac.fr>



Joseph Sorin
La pêche aux macres
p.93 du livre de 1996



Robert Ringart :
Entretien des douves et des canaux
p.29 du livre de 1999



Mme Gaillard :
sa vie avec le Lac
p.240 du livre de 2002



Henri Clavier :
La Tourbe
p.15 du livre de 1997



Bernard Richard dit Tino
Souvenirs de pêcheur
professionnel sur le lac p 100 et
101 du livre
2003 à 2005



Lucien Grasset
L'entretien des marais
p.13 du livre de 1997



Paul Guillon
L'entretien des marais
p.71 du livre de 1996



Gabriel Guilbaud
La pêche au marais
p. 11 du livre 1997



Monique Beillevaire
La vie dans les marais
p.33 du livre de 1999



Jean-Marie Douaud
L'arbre Vert
p. 41 du livre 1998



Marcel Huchet
La navigation
p.23 du livre de 1999



Alphonse Délécrin
Entretien des marais
p. 95 du livre 1996



Maurice Pogu
Entretien des marais
p.75 et 76 du livre de 1996



Anne Guilbaud : Le palludisme
p.136 du livre de 1996
p.51 du livre de 1997



André Huchet :
La chasse au Lac
p.237 du livre 2000/2001/2002



Marguerite Gendronneau :
La vie au Lac
p.18 du livre de 1999



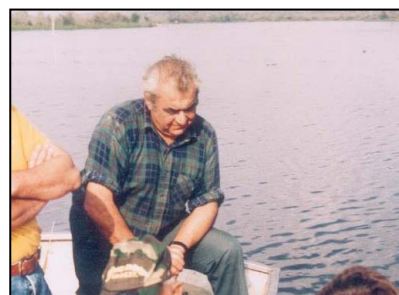
Martial Cornilleau :
Souvenirs de moments vécus au Lac
p.47 et 48 du livre de 1999



Clément Giraudeau :
Entretien des marais
p.83 du livre de 1996



Joseph Charrier :
La tourbe
p.31 du livre de 1999



Alphonse Joyeux
Régisseur pendant 40 ans des 2 700 ha
appartenant à Mr Guerlain
dans le Lac de Grand-Lieu
p.103 du livre 1996



Alfred Chocteau
La modification de
l'hydraulique du Lac
p. 86 à 89 du 2003 à 2005



Suzanne et Joseph Guilbaud
Témoign du crash de l'avion en 1943
p.87 livre 1996



André Picot
La vie au Lac
p. 79.80 et 102 à 106
du livre 2003 à 2005



Pierre Guillet
La Pêche aux macres
p. 69 du livre 1996



Le Général Lamoricière
Un enfant du pays p. 81 à 85
du livre 2003 à 2005



Des avions de guerre à Grand-Lieu
Jean Monnier de St Philbert
p. 88 à 90 du livre 2006 à 2010



C. Freuchet : Le roseau précieux
fourrage p. 99 du livre 2006 à 2010

Association « Les Amis du Lac de Grand-Lieu et de ses Marais »
la copie de tout ou partie de ce document est interdite



S. Blineau
La hynche
p. 92 à 99 du livre 2003 à 2005



Jean Chateigner
En 1943 les Philibertins dans la résistance
p. 92 à 99 du livre 2003 à 2005



Jean Piraud
L'entretien du marais et des canaux
par les agriculteurs
p. 91 du livre 2006 à 2010



Jean Monnier de St Lumine
Le feu au lac
p. 95 à 98 du livre 2006 à 2010



Daniel Jaumouillé
Souvenir d'enfance des
agriculteurs au marais
p. 92 à 93 du livre 2006 à 2010



Le pigeonnier des Jammonières
Patrimoine de Grand-Lieu
p. 100 à 105 du livre 2006 à 2010

